

NAT.	date du dépôt	N° 0402.487.939	P.	U.	D.		C-ét 1.1.
------	---------------	-----------------	----	----	----	--	-----------

DONNEES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DENOMINATION : BANQUE CPH

Forme juridique : S.C. agréée

Adresse : Rue Perdue

N° : 7

Bte :

Code postal : 7500

Commune : Tournai

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Tournai (N°8215)

Adresse internet* : <https://www.cph.be>

Numéro d'entreprise

BE 0402.487.939

Date 05-05-22 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTE ANNUEL en en milliers d'EUROS approuvés par l'assemblée générale du 25 / 04 / 2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2022 au 31 / 12 / 2022

Exercice précédent du 01 / 01 / 2021 au 31 / 12 / 2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont ~~ne sont pas~~ identiques à ceux publiés antérieurement.

Modèle de compte annuel qui déroge à celui prévu dans l'A.R. du 29 avril 2019 en vertu de :

.....

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport des commissaires*
- un document comprenant les indications prévues par l'art, 77, al 4 et 5, des lois coordonnées sur les sociétés commerciales (relatif au rapport de gestion)*

Nombres de pages déposées : Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

Alain DECLERCQ
Président du Comité de Direction

Roland GILLET
Président du Conseil d'administration

* Biffer ce qui ne convient pas

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Conseil d'Administration - Membres non permanents

Président :

M. Roland Gillet, Administrateur, Rue de la Gare 10/6 - 6980 La Roche-en-Ardenne - mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025

Vice-Président :

Baron Pierre Rion, Administrateur, Rue de Mellemont 38 à 1360 Thorembais-les-Béguines , mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025

Administrateurs : Membres Permanents

M. Alain Declercq, Président du Comité de Direction, Rue des Carrières 42 - 7942 Mévergnies-lez-Lens - mandat du 25/04/2017 au 25/04/2023

M. Luc François, Membre du Comité de Direction, Rue les Mûres, 1A - 7911 Herquegies - mandat du 25/04/2017 au 25/04/2023

M. Mathieu Desmet, Membre du Comité de Direction, Minister A. De Clercklaan 35 - 8500 Kortrijk - mandat du 28/04/2020 au 28/04/2026

M. Yves Klein, Membre du Comité de direction, Rue du Rond Point 16 - 6110 Montigny-le-Tilleul - mandat du 24/04/2018 au 30/04/22

M. Gabriel Lombet, Membre du Comité de Direction, Rue François Lorge 53 - 5020 Vedrin - mandat du 26/04/22 au 23/04/2024

Administrateurs : Membres non-Permanents

M. Jean-Sébastien Belle, Administrateur, Chaussée de Mons 525 - 7810 Maffle - mandat du 26/04/2022 au 28/04/2026

M. Jean-Luc Martin, Administrateur de sociétés, Grand Route 34 - 4500 Huy - mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025

M. Bernard Liebin, Directeur de sociétés, Avenue Decroly, 66 - 7110 Houdeng-Goegnies - mandat du 28/04/2020 au 23/04/2024

M. Philippe Pire, Rue Longue 163 - 1370 Piétrain - mandat du 27/04/2021 au 22/04/2025

M. Jean-Jacques Cloquet, Administrateur, Rue de Louvranges, 20 - 1325 Dion-Valmont - mandat du 28/04/2020 au 23/04/2024

Mme Muriel De Lathouwer, Directeur de sociétés, Avenue Jacques Pastur 128 - 1180 Uccle - mandat du 23/04/2019 au 25/04/2023

SRL Mazars, Réviseurs d'Entreprises, (B00021), Avenue du Boulevard 21 bte 8 - 1210 Bruxelles, Représentée par Mr. Xavier DOYEN (A01202) - Commissaire agréé. Mandat du 26/04/2022 au 22/04/2025

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ **n'ont pas** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission :

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Néant		

T.V.A.		BE 0402.487.939		C-ét 3.1				
BILAN APRES REPARTITION				Ann.	Exercice		Exercice précédent	
					(en milliers d'euros)			
				Codes	05	10		
ACTIF								
I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux				10.100	50.416	131.985		
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale				10200	0	0		
III. Créances sur les établissements de crédit				5,1	10300	29.596	29.304	
A. A vue					10310	3.188	4.179	
B. Autres créances (à terme ou à préavis)					10320	26.408	25.125	
IV. Créances sur la clientèle				5,2	10400	2.201.213	2.006.801	
V. Obligations et autres titres à revenu fixe				5,3	10500	646.311	657.745	
A. Des émetteurs publics					10510	305.460	241.402	
B. D'autres émetteurs					10520	340.851	416.343	
VI. Actions, parts et autres titres à revenu variable				5,4	10600	125.483	142.221	
				5.5/				
VII. Immobilisations financières				5.6.1	10700	140.541	127.303	
A. Participations dans des entreprises liées					10710	6.065	6.065	
B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation					10720	2.635	3.578	
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières					10730	131.841	117.660	
D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation					10740	0	0	
VIII. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles				5,7	10800	3.436	2.481	
IX. Immobilisations corporelles				5,8	10900	23.363	20.992	
X. Actions propres					11000	0	0	
XI. Autres actifs				5,9	11100	5.496	3.240	
XII. Comptes de régularisation				5.10	11200	10.910	10.286	
TOTAL DE L'ACTIF					19900	3.236.765	3.132.358	

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
			(en milliers d'euros)	
			05	10
FONDS DE TIERS		201/208	<u>2.996.322</u>	<u>2.894.390</u>
I. Dettes envers les établissements de crédit	5,11	20100	0	0
A. A vue		20110	0	0
B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux		20120		
C. Autres dettes à terme ou à préavis		20130	0	0
II. Dettes envers la clientèle	5,12	20200	2.808.146	2.703.753
A. Dépôts d'épargne		20210	1.964.411	1.910.776
B. Autres dettes		20220	843.735	792.977
1) à vue		20221	673.183	630.848
2) à terme ou à préavis		20222	170.552	162.129
3) résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux		20223	0	0
III. Dettes représentées par un titre	5,13	20300	9.965	10.527
A. Bons et obligations en circulation		20310	9.965	10.527
B. Autres		20320	0	0
IV. Autres dettes	5,14	20400	15.251	24.255
V. Comptes de régularisation	5,15	20500	4.689	5.560
VI. Provisions et impôts différés		20600	271	295
A. Provisions pour risques et charges		20610	271	295
1. Pensions et obligations similaires		20611	0	0
2. Charges fiscales		20612		
3. Autres risques et charges	5,16	20613	271	295
B. Impôts différés		20620	0	0
VII. Fonds pour risques bancaires généraux		20700	158.000	150.000
VIII. Dettes subordonnées	5,17	20800	0	0
CAPITAUX PROPRES		209/213	<u>240.443</u>	<u>237.968</u>
IX. Capital	5,18	20900	79.635	80.805
A. Capital souscrit		20910	79.635	80.805
B. Capital non appelé (-)		20920	0	0
X. Primes d'émission		21000	0	0
XI. Plus-values de réévaluation		21100	58.356	58.965
XII. Réserves		21200	102.452	98.198
A. Réserve légale		21210	7.487	7.487
B. Réserves indisponibles		21220	0	0
1. pour actions propres		21221	0	0
2. autres		21222	0	0
C. Réserves immunisées		21230	4.997	4.592
D. Réserves disponibles		21240	89.968	86.119
XIII. Bénéfice reporté (Perte reportée (-))		21300	0	0
TOTAL DU PASSIF		299000	3.236.765	3.132.358

T.V.A.		BE 0402.487.939		C-ét 3.3	
	Ann.		Exercice	Exercice précédent	
			(en milliers d'euros)		
		Codes	05	10	
POSTES HORS BILAN					
I. Passifs éventuels	5,22	30100	12.938	13.677	
A. Acceptations non négociées		30.110	0	0	
B. Cautions à caractère de substitut de crédit		30120	7.500	7.500	
C. Autres cautions		30130	5.438	6.177	
D. Crédits documentaires		30.140	0	0	
E. Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers		30150	0	0	
	5,22/				
II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	5,24	30200	136.409	137.185	
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds		30210	0	0	
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs		30220	0	0	
			3.750	4.956	
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées		30230	132.659	132.229	
D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières		30240	0	0	
E. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions imparfaites		30250	0	0	
III. Valeurs confiées à l'établissement de crédit		30300	9.530	10.108	
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie		30310	0	0	
B. Dépôts à découvert et assimilés		30320	9.530	10.108	
IV. A libérer sur actions et parts de sociétés		30400	0	0	

COMPTE DE RESULTATS (sous forme de liste)	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
			(en milliers d'euros)	
			05	10
I. Intérêts et produits assimilés	5,23	40.100	56.753	54.260
dont : de titres à revenu fixe		40.110	12.158	11.439
II. Intérêts et charges assimilées (-)		40200	-8.210	-9.201
III. Revenus de titres à revenu variable	5,23	40300	11.047	7.741
A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable		40310	5.041	3.064
B. De participations dans des entreprises liées		40320	1.850	800
C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		40330	0	0
D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières		40340	4.156	3.877
IV. Commissions perçues	5,23	40400	4.282	3.974
A. Courtages et commissions apparentées		40410	0	3
B. Rémunération de services de gestion de conseil et de conservation		40420	71	93
C. Autres commissions perçues		40430	4.211	3.878
V. Commissions versées (-)		40500	-4.130	-3.910
VI. Bénéfice (Perte(-)) provenant d'opérations financières	5,23	40600	16.261	4.205
A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers		40610	10.903	4.149
B. De la réalisation de titres de placement		40620	5.358	56
VII. Frais généraux administratifs (-)		40700	-28.891	-28.126
A. Rémunérations, charges sociales et pensions		40710	-18.514	-17.812
B. Autres frais administratifs		40720	-10.377	-10.314
VIII. Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		40800	-3.278	-2.912
IX. Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur créances et reprises de provisions (provisions(-)) pour les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan		40900	17.467	-177
X. Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable		41000	-34.082	-1.729
XI. Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan		41100	0	0
XII. Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes "I. Passifs éventuels" et "II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit" du hors bilan (-)		41200	0	0
XIII. Prélèvement sur le (Dotation au(-)) fonds pour risques bancaires généraux		41300	-8.000	-26.000
XIV. Autres produits d'exploitation	5,23	41400	2.207	2.116
XV. Autres charges d'exploitation (-)	5,23	41500	-384	-365
XVI. Bénéfice courant (Perte courante(-)) avant impôts		41600	21.042	-124

T.V.A. BE 0402.487.939		C-ét 4	
COMPTE DE RESULTATS (sous forme de liste)		Exercice	Exercice précédent
		(en milliers d'euros)	
		05	10
Ann.	Codes		
XVII. Produits exceptionnels	41700	683	25.275
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	41710		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	41720	0	0
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	41730	0	0
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	41740	111	25.105
E. Autres produits exceptionnels 5,25	41750	572	170
XVIII. Charges exceptionnelles (-)	41800	-6.094	-4.747
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	41810	0	0
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	41820	-943	0
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	41830	0	0
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	41840	0	-10
E. Autres charges exceptionnelles 5,25	41850	-5.151	-4.737
XIX. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice avant impôts	41910	15.631	20.404
XIXbis. A. Transfert aux impôts différés (-)	41921	(	(
B. Prélèvements sur les impôts différés	41922		
XX. Impôts sur le résultat 5,26	42000	-9.157	-11.646
A. Impôts (-)	42010	-9.171	-11.646
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	42020	14	0
XXI. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice	42100	6.474	8.758
XXII. Transfert aux réserves immunisées (-)	52200	-2.000	-2.000
Prélèvements sur les réserves immunisées	42200	1.595	0
XXIII. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter	42300	6.069	6.758



T.V.A. BE 0402.487.939		C-ét 5	
		Exercice	Exercice précédent
		(en milliers d'euros)	
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		05	10
A. Bénéfice (Perte(-)) à affecter	49100	6.069	6.758
1. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter	(42300)	6.069	6.758
2. Bénéfice reporté (Perte reportée(-)) de l'exercice précédent	(21300P)		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	49200		
1. sur le capital et les primes d'émission	49210		
2. sur les réserves	49220		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	49300	-3.849	-4.488
1. au capital et à la prime d'émission	49310		
2. à la réserve légale	49320		-338
3. aux autres réserves	49330	-3.849	-4.150
D. Résultat à reporter (+)/(-)	49400		
E. Intervention d'associés dans la perte	49500		
F. Bénéfice à distribuer (-)	49600	-2.220	-2.270
1. Rémunération du capital	49610	-2.220	-2.270
2. Administrateurs ou gérants	49620		
3. Autres allocataires	49.630		

ANNEXE

I. ETAT DES CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (poste III de l'actif)

(en milliers d'euros)

A. Relevé général pour le poste dans son ensemble :

1. Créances sur des entreprises liées
2. Créances sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
3. Créances subordonnées

**B. Autres créances sur les établissements de crédit (à terme ou à préavis)
(poste III B. de l'actif)**

1. Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit
2. Ventilation des autres créances (à terme ou à préavis) selon la durée résiduelle :
 - a. Trois mois maximum
 - b. Plus de trois mois à un an maximum
 - c. Plus d'un an à cinq ans maximum
 - d. Plus de cinq ans
 - e. A durée indéterminée

Codes	Exercice	Exercice précédent
(10300)	0	0
50101	0	0
50102	0	0
50103	0	0
(10320)	26.408	25.125
50104	0	0
50105	0	
50106	0	
50107	0	
50108	0	
50109	26.408	

II. ETAT DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (poste IV de l'actif)

(en milliers d'euros)

1. Créances sur les entreprises liées

Codes	exercice	exercice précédent
50201	0	0

2. Créances sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

50202	0	0
-------	---	---

3. Créances subordonnées

50203	0	0
-------	---	---

4. Effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale du ou des pays d'implantation de l'établissement de crédit

50204	0	0
-------	---	---

5. Ventilation des créances sur la clientèle selon leur durée résiduelle :

- a. Trois mois maximum
- b. Plus de trois mois à un an maximum
- c. Plus d'un an à cinq ans maximum
- d. Plus de cinq ans
- e. A durée indéterminée

50205	54.332
50206	156.648
50207	606.509
50208	1.367.866
50209	15.858

6. Ventilation des créances sur la clientèle selon la nature des débiteurs

- a. Créances sur les pouvoirs publics
- b. Créances sur les particuliers
- c. Créances sur les entreprises

50210	318	1.356
50211	1.414.758	1.308.394
50212	786.137	697.051

7. Ventilation des créances sur la clientèle selon la nature :

- a. Effets commerciaux (y compris acceptations propres)
- b. Créances résultant de la location-financement et créances similaires
- c. Prêts à taux de chargement forfaitaire
- d. Prêts hypothécaires
- e. Autres prêts à terme à plus d'un an
- f. Autres

50213	0
50214	0
50215	185.835
50216	1.576.215
50217	416.149
50218	23.014

8. Ventilation géographique des créances sur la clientèle

- a. Origine belge
- b. Origine étrangère

50219	2.197.227
50220	3.986

9. Données analytiques relatives aux prêts hypothécaires avec reconstitution auprès de l'établissement de crédit ou assortis de contrats d'assurance-vie et de capitalisation

- a. Capitaux initialement prêtés
- b. Fonds de reconstitution et réserves mathématiques se rapportant aux prêts
- c. Encours net de ces prêts (a-b)

	exercice
50221	0
50222	0
50223	0

III. ETAT DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE (poste V de l'actif)

(en milliers d'euros)

	Codes	exercice	exercice précédent
A. RELEVÉ GÉNÉRAL	(10500)		
1. Obligations et autres titres émis par des entreprises liées	50301		
2. Obligations et autres titres émis par d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	50302		
3. Obligations et titres représentant des créances subordonnées	50303	2.154	2.641
4. Ventilation géographique des créances			
a. Emetteurs publics belges	50304	263.982	
b. Emetteurs publics étrangers	50305	41.478	
c. Emetteurs belges autres que publics	50306	267.244	
c. Emetteurs étrangers autres que publics	50307	73.607	
5. Cotations			
a. Valeur comptable des titres cotés	50308	643.074	
b. Valeur de marché des titres cotés	50309	589.790	
c. Valeur comptable des titres non cotés	50310	3.237	
6. Durées			
a. Durée résiduelle d'un an maximum	50311	178.627	
b. Durée résiduelle supérieure à un an	50312	467.684	
7. Ventilation selon que les titres font partie :			
a. Du portefeuille commercial	50313	0	
b. Du portefeuille de placement	50314	646.311	
8. Pour le portefeuille commercial :			
a. Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	50315	0	
b. De cas échéant différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur comptable pour les obligations et titres évalués selon l'art. 35 ter §2 alinéa 2	50315	0	
9. Pour le portefeuille de placement			
a. Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	50317	4.709	
b. Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	50318	57.993	

B RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DU PORTEFEUILLE
DE PLACEMENTS OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50323P	xxxxxxxxxxxxxx	663.520
2. Mutations de l'exercice			
a. Acquisitions	50319	-9.670	
b. Cessions (-)	50320	508.460	
c. Ajustements effectués par application de l'article 35ter, § 4 et 5 (+)/(-)	50321	522.821	
	50322	4.691	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50323	653.850	
4. Transferts entre portefeuilles			
a. Transfert du portefeuille de placement au portefeuille commercial	50324		
b. Transfert du portefeuille commercial au portefeuille de placement	50325	()	
c. Impact sur le résultat	50326		
5. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50332P	xxxxxxxxxxxxxx	5.775
6. Mutations de l'exercice :			
a. Actées	50327	1.764	
b. Reprises car excédentaires (-)	50328	1.824	
c. Annulées (-)	50329	60	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50330	0	
	50331	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50332	7.539	
8. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(50314)	646.311	



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.3.3

IIIBIS. PRETS CITOYENS THEMATIQUES

1. Montant total des fonds collectés
 - a. sous forme de bons de caisse et de dépôts à terme (art.4)
 - b. au moyen de prêts interbancaires (art.6)

2. Affectation des fonds collectés
 - a. Prêts citoyens accordés
 - b. Investissements réalisés (art.11)
 - c. Prêts interbancaires accordés

3. Revenus des investissements (art.11)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50340	0	0
50341	8.832	10.185
50342	0	0
50350	9.801	12.056
50351	0	0
50352	0	0
50360	0	0

IV. ETAT DES ACTIONS, PARTS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

(poste VI de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A RELEVÉ GÉNÉRAL	(10600)	125.483	142.221
1. Ventilation géographique des créances			
a. Emetteurs belges	50401	89.355	109.267
b. Emetteurs étrangers	50402	36.128	32.954
2. Cotations			
a. Valeur comptable des titres cotés	50403	125.483	
b. Valeur de marché des titres cotés	50404	128.377	
c. Valeur comptable des titres non cotés	50405	0	
3. Ventilation selon que les titres font partie :			
a. Du portefeuille commercial	50406	0	
b. Du portefeuille de placement	50407	125.483	
4. Pour le portefeuille commercial :			
a. Différence positive entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition pour les titres évalués à la valeur de marché	50408	0	
b. Différence positive entre la valeur de marché et la valeur comptable pour les titres évalués selon l'art. 35 ter §2 alinéa 2	50409	0	

(en milliers d'euros)

B RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DU
 PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS ACTIONS, PARTS ET
 AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent

Codes	Exercice	Exercice précédent
50414P	xxxxxxxxxxxxxxx	147.377

2. Mutations de l'exercice

a. Acquisitions

50410 15.580

b. Cessions (-)

50411 23.728

c. Autres variations (+/-)

50412 8.148

50413

3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

50414 162.957

4. Transferts entre portefeuilles

a. Transfert du portefeuille de placement au portefeuille commercial (-)

50415 0

b. Transfert du portefeuille commercial au portefeuille de placement (+)

50416 0

c. Impact sur le résultat

50417 0

c) REDUCTIONS DE VALEUR

5. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

50423P xxxxxxxxxxxxxx 5.156

6. Mutations de l'exercice :

a. Actées

50418 32.318

b. Reprises car excédentaires (-)

50419 32.318

c. Annulées (-)

50420 0

d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

50421 0

50422 0

7. Réductions de valeur au terme de l'exercice

50423 37.474

8. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

(50407) 125.483

V. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(poste VII de l'actif)

(en milliers d'euros)

A. RELEVÉ GÉNÉRAL

1. Ventilation des immobilisations financières selon le secteur économique

- a. Participations dans des entreprises liées qui sont des établissements de crédit
- b. Participations dans des entreprises liées qui ne sont pas des établissements de crédit
- c. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui sont des établissements de crédit
- d. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas des établissements de crédit
- e. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui sont des établissements de crédit
- f. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui ne sont pas des établissements de crédit
- g. Créances subordonnées sur des entreprises liées qui sont des établissements de crédit
- h. Créances subordonnées sur des entreprises liées qui ne sont pas des établissements de crédit
- i. Créances subordonnées sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui sont des établissements de crédit
- j. Créances subordonnées sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas des établissements de crédit

2. Cotation

- a. Participations dans des entreprises liées qui sont cotées
- b. Participations dans des entreprises liées qui ne sont pas cotées
- c. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui sont cotées
- d. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas cotées
- e. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui sont cotées
- f. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières dans des entreprises qui ne sont pas cotées
- g. Montant des créances subordonnées représentées par des titres cotés

Codes	Exercice	Exercice précédent
50501		
50502	6.065	6.065
50503		
50504	2.635	3.578
50505		
50506	131.841	117.660
50507		
50508		
50509		
50510		
50511		
50512	6.065	
50513		
50514	2.635	
50515	125.835	
50516	6.006	
50517		

B RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES PARTICIPATIONS DANS
DES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50522P	xxxxxxxxxxxxxx	6.788
2. Mutations de l'exercice	50518	0	
a. Acquisitions	50519	0	
b. Cessions et désaffectations(-)	50520	0	
c. Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	50521	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50522	6.788	
4. Plus-values au terme de l'exercice précédent	50528P	xxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice :	50523	0	
a. Actées	50524	0	
b. Acquises de tiers	50525	0	
c. Annulées (-)	50526	0	
d. Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	50527	0	
6. Plus-values au terme de l'exercice	50528	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50535P	xxxxxxxxxxxxxx	723
8. Mutations de l'exercice :	50529	0	
a. Actées	50530	0	
b. Reprises car excédentaires (-)	50531	0	
c. Acquises de tiers	50532	0	
d. Annulées (-)	50533	0	
e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50534	0	
9. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50535	723	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10710	6.065	

C RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES PARTICIPATIONS DANS
D'AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN
LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50540P	xxxxxxxxxxxxxx	4.459
2. Mutations de l'exercice	50536	0	
a. Acquisitions	50537	0	
b. Cessions et désaffectations(-)	50538	0	
c. Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	50539	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50540	4.459	
4. Plus-values au terme de l'exercice précédent	50546P	xxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice :	50541	0	
a. Actées	50542	0	
b. Acquises de tiers	50543	0	
c. Annulées (-)	50544	0	
d. Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	50545	0	
6. Plus-values au terme de l'exercice	50546	0	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50553P	xxxxxxxxxxxxxx	881
8. Mutations de l'exercice :	50547	943	
a. Actées	50548	943	
b. Reprises car excédentaires (-)	50549	0	
c. Acquises de tiers	50550	0	
d. Annulées (-)	50551	0	
e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50552	0	
9. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50553	1.824	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10720	2.635	

D RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES AUTRES ACTIONS
ET PARTS CONSTITUANT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50558P	xxxxxxxxxxxxxx	58.695
2. Mutations de l'exercice	50554	14.790	
a. Acquisitions	50555	14.790	
b. Cessions et désaffectations(-)	50556	0	
c. Transferts d'une rubrique à une autre (+/-)	50557	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50558	73.485	
4. Plus-values au terme de l'exercice précédent	50564P	xxxxxxxxxxxxxx	58.965
5. Mutations de l'exercice :	50559	-609	
a. Actées	50560	0	
b. Acquises de tiers	50561	0	
c. Annulées (-)	50562	609	
d. Transférées d'une rubrique à une autre (+/-)	50563	0	
6. Plus-values au terme de l'exercice	50564	58.356	
7. Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50571P	xxxxxxxxxxxxxx	0
8. Mutations de l'exercice :	50565	0	
a. Actées	50566	0	
b. Reprises car excédentaires (-)	50567	0	
c. Acquises de tiers	50568	0	
d. Annulées (-)	50569	0	
e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50570	0	
9. Réductions de valeur au terme de l'exercice	50571	0	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	10730	131.841	

E RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES CRÉANCES
SUBORDONNÉES SUR DES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50579P	xxxxxxxxxxxxxx	0
2. Mutations de l'exercice			
a. Additions	50572	0	
b. Remboursements	50573	0	
c. Réductions de valeur actées	50574	0	
d. Réduction de valeur reprises	50575	0	
e. Différence de change (+/-)	50576	0	
f. Autres (+/-)	50577	0	
	50578	0	
3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50579	0	
4. Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	50580	0	

F RELEVÉ DÉTAILLÉ DE LA VALEUR COMPTABLE DES CRÉANCES
SUBORDONNÉES SUR D'AUTRES ENTREPRISES AVEC
LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent

Codes	Exercice	Exercice précédent
50588P	xxxxxxxxxxxxxx	0

2. Mutations de l'exercice

a. Additions

50581 0

b. Remboursements

50582 0

c. Réductions de valeur actées

50583 0

d. Réduction de valeur reprises

50584 0

e. Différence de change (+/-)

50585 0

f. Autres (+/-)

50586 0

50587 0

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

50588 0

4. Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice

50589 0



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.6.1

VI §1 LISTE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES L'ETABLISSEMENT DE CREDIT DETIENT UNE PARTICIPATION

Sont mentionnées ci-après les entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient une participation au sens de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'établissement de crédit détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement			par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Type	Nombre	%				en euros	en euros
							(+) ou (-)	(+) ou (-)
CPH Life SA Rue Perdue n°7 à 7500 Tournai BE0887.108.946	Parts coop.	240.000	100,00%		31-12-22	EUR	15.166	3.666
Mandats et Participations SA Rue Perdue n°7 à 7500 Tournai BE0436.338.959	Actions	29.999	99,99%		31-12-22	EUR	63	0
Dôme Invest SA * Rue des Olympiades n°2 à 6000 Charleroi BE0889.199.394	Actions	3.689	11,02%		30-06-21	EUR	-2.447	-234
* Chiffres 2022 non disponibles								



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.6.2

B. LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ETABLISSEMENT REpond DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINIMENT RESPONSABLE :

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'établissement est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'établissement précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention (A, B ou C) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée :

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/CEE;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'établissement, établis, contrôlés et publiés en conformité avec l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit, des entreprises d'investissement et des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif.

Dénomination, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Codes éventuels (*)
	10
Il n'y a pas d'entreprises pour lesquelles CPH Banque a une responsabilité illimitée	

VII. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (poste VIII de l'actif)
(en milliers d'euros)
A. FRAIS D'ETABLISSEMENT

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

Codes	Exercice	Exercice précédent
50705P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50701	0	
50702	0	
50703	0	
50704	0	
50705	0	
50706	0	
50707	0	

2. Mutations de l'exercice :

a. Nouveaux frais engagés

b. Amortissements (-)

c. Autres (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Dont :

a. Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement

b. Frais de restructuration

B. GOODWILL

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

a. Acquisitions, y compris la production immobilisée

b. Cessions et désaffectations

c. Transfert d'une rubrique à une autre (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

5. Mutations de l'exercice :

a. Actées

b. Reprises

c. Acquises de tiers

d. Annulées à la suite de cessions et désaffectations

e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

6. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

7. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

(en milliers d'euros)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50712P	xxxxxxxxxxxxxx	2.274
50708	0	
50709	0	
50710	0	
50711	0	
50712	2.274	
50719P	xxxxxxxxxxxxxx	2.274
50713	0	
50714	0	
50715	0	
50716	0	
50717	0	
50718	0	
50719	2.274	
50720	0	

C. COMMISSIONS PAYEES EN REMUNERATION DE L'APPORT D'OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

a. Acquisitions, y compris la production immobilisée

b. Cessions et désaffectations

c. Transfert d'une rubrique à une autre (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

5. Mutations de l'exercice :

a. Actées

b. Reprises

c. Acquises de tiers

d. Annulées à la suite de cessions et désaffectations

e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

6. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

7. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

(en milliers d'euros)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50725P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50721	0	
50722	0	
50723	0	
50724	0	
50725	0	
50732P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50726		
50727	0	
50728	0	
50729	0	
50730	0	
50731	0	
50732	0	
50733	0	

D. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1. Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

2. Mutations de l'exercice :

a. Acquisitions, y compris la production immobilisée

b. Cessions et désaffectations

c. Transfert d'une rubrique à une autre (+/-)

3. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

4. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

5. Mutations de l'exercice :

a. Actées

b. Reprises

c. Acquises de tiers

d. Annulées à la suite de cessions et désaffectations

e. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

6. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

7. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

(en milliers d'euros)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50738P	xxxxxxxxxxxxxx	11.678
50734	2.434	
50735	2.434	
50736	0	
50737	0	
50738	14.112	
50745P	xxxxxxxxxxxxxx	9.197
50739	1.479	
50740	1.479	
50741	0	
50742	0	
50743	0	
50744	0	
50745	10.676	
50746	3.436	

VIII. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (poste IX de l'actif)

(en milliers d'euros)

A. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent

Codes	Exercice	Exercice précédent
50805P	XXXXXXXXXXXXXX	50.004

2. Mutations de l'exercice

- a. Acquisitions y compris production immobilisée
- b. Cessions et désaffectations (-)
- c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)

50801	804	
50802	804	
50803	0	
50804	0	

3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

50805	50.808	
-------	--------	--

4. Plus-value au terme de l'exercice précédent

50811P	XXXXXXXXXXXXXX	0
--------	----------------	---

5. Mutations de l'exercice

- a. Actées
- b. Acquis de tiers
- c. Annulées (-)
- d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

50806	0	
50807	0	
50808	0	
50809	0	
50810	0	

6. Plus-value au terme de l'exercice

50811	0	
-------	---	--

7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

50818P	XXXXXXXXXXXXXX	41.683
--------	----------------	--------

8. Mutations de l'exercice

- a. Actés
- b. Repris car excédentaires (-)
- c. Acquis de tiers
- d. Annulés (-)
- e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)

50812	1.102	
50813	1.102	
50814	0	
50815	0	
50816	0	
50817	0	

9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

50818	42.785	
-------	--------	--

10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

50819	8.023	
-------	-------	--

T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.8.2

B. INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

(en milliers d'euros)

1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent

Codes	Exercice	Exercice précédent
50824P	XXXXXXXXXXXXXX	10.037

2. Mutations de l'exercice

- a. Acquisitions y compris production immobilisée
- b. Cessions et désaffectations (-)
- c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)

50820	1.197
50821	1.197
50822	0
50823	0

3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

50824	11.234
-------	--------

4. Plus-value au terme de l'exercice précédent

50830P	XXXXXXXXXXXXXX	0
--------	----------------	---

5. Mutations de l'exercice

- a. Actées
- b. Acquises de tiers
- c. Annulées (-)
- d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)

50825	0
50826	0
50827	0
50828	0
50829	0

6. Plus-value au terme de l'exercice

50830	0
-------	---

7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent

50837P	XXXXXXXXXXXXXX	9.198
--------	----------------	-------

8. Mutations de l'exercice

- a. Actés
- b. Repris car excédentaires (-)
- c. Acquis de tiers
- d. Annulés (-)
- e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)

50831	555
50832	555
50833	0
50834	0
50835	0
50836	0

9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

50837	9.753
-------	-------

10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice

50838	1.481
-------	-------

(en milliers d'euros)

C. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50843P	xxxxxxxxxxxxxx	14.066
2. Mutations de l'exercice	50839	2.168	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50840	2.169	
b. Cessions et désaffectations (-)	50841	1	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50842	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50843	16.234	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50849P	xxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice	50844	0	
a. Actées	50845	0	
b. Acquises de tiers	50846	0	
c. Annulées (-)	50847	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50848	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50849	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50856P	xxxxxxxxxxxxxx	2.234
8. Mutations de l'exercice	50850	141	
a. Actés	50851	142	
b. Repris car excédentaires (-)	50852	0	
c. Acquis de tiers	50853	0	
d. Annulés (-)	50854	1	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50855	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50856	2.375	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50857	13.859	

D. LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent
2. Mutations de l'exercice
 - a. Acquisitions y compris production immobilisée
 - b. Cessions et désaffectations (-)
 - c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent
5. Mutations de l'exercice
 - a. Actées
 - b. Acquis de tiers
 - c. Annulées (-)
 - d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)
6. Plus-value au terme de l'exercice
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent
8. Mutations de l'exercice
 - a. Actés
 - b. Repris car excédentaires (-)
 - c. Acquis de tiers
 - d. Annulés (-)
 - e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice
11. Dont
 - a. Terrains et constructions
 - b. Installations, machines et outillages
 - c. Mobilier et matériel roulant

(en milliers d'euros)

Codes	Exercice	Exercice précédent
50862P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50858	0	
50859	0	
50860	0	
50861	0	
50862	0	
50868P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50863	0	
50864	0	
50865	0	
50866	0	
50867	0	
50868	0	
50875P	xxxxxxxxxxxxxx	0
50869	0	
50870	0	
50871	0	
50872	0	
50873	0	
50874	0	
50875	0	
50876	0	
50877	0	
50878	0	
50879	0	

(en milliers d'euros)

E. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50884P	xxxxxxxxxxxxxx	400
2. Mutations de l'exercice	50880	0	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50881	0	
b. Cessions et désaffectations (-)	50882	0	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50883	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50884	400	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50890P	xxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice	50885	0	
a. Actées	50886	0	
b. Acquises de tiers	50887	0	
c. Annulées (-)	50888	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50889	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50890	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50897P	xxxxxxxxxxxxxx	400
8. Mutations de l'exercice	50891	0	
a. Actés	50892	0	
b. Repris car excédentaires (-)	50893	0	
c. Acquis de tiers	50894	0	
d. Annulés (-)	50895	0	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50896	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50897	400	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50898	0	

(en milliers d'euros)

F. IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	50903P	xxxxxxxxxxxxxx	0
2. Mutations de l'exercice	50899	0	
a. Acquisitions y compris production immobilisée	50900	0	
b. Cessions et désaffectations (-)	50901	0	
c. Transferts d'un poste à un autre (+/-)	50902	0	
3. Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	50903	0	
4. Plus-value au terme de l'exercice précédent	50909P	xxxxxxxxxxxxxx	0
5. Mutations de l'exercice	50904	0	
a. Actées	50905	0	
b. Acquis de tiers	50906	0	
c. Annulées (-)	50907	0	
d. Transférées d'un poste à un autre (+/-)	50908	0	
6. Plus-value au terme de l'exercice	50909	0	
7. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	50916P	xxxxxxxxxxxxxx	0
8. Mutations de l'exercice	50910	0	
a. Actés	50911	0	
b. Repris car excédentaires (-)	50912	0	
c. Acquis de tiers	50913	0	
d. Annulés (-)	50914	0	
e. Transférés d'un poste à un autre (+/-)	50915	0	
9. Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	50916	0	
10. Valeur comptable nette au terme de l'exercice	50917	0	



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.9
--------	-----------------	----------

IX. AUTRES ACTIFS (poste XI de l'actif)

(en milliers d'euros)

Ventilation de ce poste si celui-ci représente un montant important

Impôts, TVA, PM à récupérer
 Commission à recevoir du Fonds de Participation
 STET
 Factures à recevoir et acomptes versés sur commandes
 Co-propriété
 Timbreuse
 Coupons et dividendes à recevoir
 Tax shelter
 Comptes internes 125-98
 IRS
 Autres actifs divers

Codes	exercice
010	813
020	15
030	-495
040	90
050	84
060	5
070	641
080	475
100	1.188
110	2.581
120	99



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.10
--------	-----------------	-----------

X. COMPTES DE REGULARISATION (poste XII de l'actif)

	Codes	exercice
1. Charges à reporter	51001	3.468
2. Produits acquis	51002	7.442

X.bis EMPLOI DES FONDS DE CLIENTS SEGREGES

	Codes	exercice
Total	51003	0

XI. ETAT DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (poste I du passif)
(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Dettes envers des entreprises liées	51101	0	0
2. dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	51102	0	0
3. Ventilation des dettes autres qu'à vue selon la durée résiduelle : (poste I.B. et C. du passif)			
a. De 3 mois maximum	51103	0	
c. De plus de 3 mois à un an maximum	51104	0	
c. De plus d'un an à 5 ans maximum	51105	0	
d. De plus de 5 ans	51106	0	
e. A durée indéterminée	51107	0	

XII. ETAT DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE (poste II du passif)

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Dettes envers des entreprises liées	51201	9.332	12.658
2. Dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	51202	53	3.036
3. Ventilation des dettes envers la clientèle selon leur durée résiduelle			
a. A vue	51203	439.054	
b. De 3 mois maximum	51204	1.282	
c. De plus de 3 mois à un an maximum	51205	4.558	
d. De plus d'un an à 5 ans maximum	51206	131.525	
e. De plus de 5 ans	51207	12.984	
f. A durée indéterminée	51208	2.218.743	
4. ventilation des dettes envers la clientèle selon la nature des débiteurs			
a. Dettes envers les pouvoirs publics	51209	37.114	38.273
b. Dettes envers les particuliers	51210	1.965.746	1.895.101
c. Dettes envers les entreprises	51211	805.286	770.379
5. Ventilation géographique des dettes envers la clientèle			
a. Origine belge	51212	2.783.813	
b. Origine étrangère	51213	24.333	

XIII. ETAT DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE (poste III du passif)

(en milliers d'euros)

1. Dettes représentées par un titre qui, à la connaissance de l'établissement, constituent des dettes envers des entreprises liées

2. Dettes représentées par un titre qui, à la connaissance de l'établissement, constituent des dettes envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

3. Ventilation des dettes représentées par un titre selon la durée résiduelle

a. De 3 mois maximum

c. De plus de 3 mois à un an maximum

c. De plus d'un an à 5 ans maximum

d. De plus de 5 ans

e. A durée indéterminée

Codes	Exercice	Exercice précédent
51301		
51302		
51303	130	
51304	2.912	
51305	6.850	
51306	73	
51307		

XIV. ETAT DES AUTRES DETTES (poste IV du passif)

	Codes	Exercice
1. Dettes fiscales, salariales et sociales envers les administrations fiscales	51401	0
a. Dettes échues	51402	0
b. Dettes non échues	51403	0
2. Dettes fiscales, salariales et sociales envers l'Office national de sécurité sociale	51404	3.313
a. Dettes échues	51405	0
b. Dettes non échues	51406	3.313
3. Impôts		
a. Impôts à payer	51407	723
b. Dettes fiscales estimées	51408	0
4. Autres dettes		
Ventilation de ce poste si celui-ci représente un montant important		
Dividendes nets à payer		1.721
LTI à payer		5.281
Fournisseurs		446
Chèques en attente		261
Primes/taxes sur financement		193
Opérations de compensation		100
Comptes internes 125-98		3.203
Autres		10



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.15

XV. COMPTES DE REGULARISATION (poste V du passif)

(en milliers d'euros)

1. Charges à imputer

2. Produits à reporter

Codes	exercice
51501	3.145
51502	1.544



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.16
--------	-----------------	-----------

XVI. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES (poste VI.A.3 du passif)

		(en milliers d'euros)
		exercice
Ventilation du poste VI.A.3 du passif si celui-ci représente un montant important		
Provision lié au Long Term incentive		271

XVII. ETAT DES DETTES SUBORDONNEES (poste VIII du passif)
(en milliers d'euros)

1. Dettes subordonnées envers des entreprises liées

2. Dettes subordonnées envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

3. Charges afférentes aux dettes subordonnées et imputables à l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
51701	0	0
51702	0	0
51703	0	

4. Pour chaque emprunt subordonné, les indications suivantes : le numéro de référence, le code ISO de la devise, le montant de l'emprunt dans la monnaie de l'emprunt, les modalités de rémunération, l'échéance et, à défaut d'échéance déterminée, les modalités de durée, le cas échéant les circonstances dans lesquelles l'établissement est tenu de le rembourser anticipativement, les conditions de la subordination, et le cas échéant les conditions de convertibilité en capital ou en une autre forme de passif.

N° réf.	Code ISO	Montant	Modalités	Échéance/ durée	Circonstances de remboursement anticipé	Conditions de subordination	Conditions de convertibilité
	Néant						

XVIII. ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT
A. CAPITAL SOCIAL
1. Capital souscrit

a. Capital souscrit au terme de l'exercice précédent

b. Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
20910P	xxxxxxxxxxxxxx	80.805
(20910)	79.635	

c. Modifications au cours de l'exercice :

Nouvelles souscriptions de parts de coopérateurs

Remboursements de parts de coopérateurs

d. Représentation du capital

e. Catégories d'actions

Parts de coopérateurs nominatives

f. Actions nominatives

g. Actions au porteur et/ou dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.070	46.707
	2.240	93.695
	79.635	
51801	xxxxxxxxxxxxxx	
51802	xxxxxxxxxxxxxx	

2. Capital non libéré

a. Capital non appelé

b. Capital appelé, non versé

c. Actionnaires redevables de libération

.....

.....

.....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(20920)	0	xxxxxxxxxxxxxx
51803	xxxxxxxxxxxxxx	0
	0	0
	0	0
	0	0

3. Actions propres

a. Détenues par l'établissement lui-même

* Montant du capital détenu

* Nombre d'actions correspondantes

b. Détenues par ses filiales

* Montant du capital détenu

* Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
51804	0
51805	0
51806	0
51807	0
51808	0
51809	0
51810	0
51811	0
51812	0
51813	0
51814	0

4. Engagement d'émission d'actions

a. Suite à l'exercice de droits de conversion

* Montant des emprunts convertibles en cours

* Montant du capital à souscrire

* Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

b. Suite à l'exercice de droits de souscription

* Nombre de droits de souscription en circulation

* Montant du capital à souscrire

* Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

5. Capital autorisé non souscrit



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.18

6. Parts non représentatives du capital

a. Répartition

* Nombre de parts

* Nombre de voix qui y sont attachées

b. Ventilation par actionnaire

* Nombre de parts détenues par la société elle-même

* Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
51815	0
51816	0
51817	0
51818	0

B. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ETABLISSEMENT A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS RECUES PAR L'ETABLISSEMENT

Les comptes annuels de CPH Banque sont régis par l'arrêté royal du 23 septembre 1992.

A ce jour, cet AR n'a pas été mis à jour suite à l'application du nouveau code des sociétés (CSA), entré en vigueur le 01 mai 2019.

Nous portons à votre connaissance, la répartition des capitaux propres suivant le CSA :

Le capital de 79,635Meur sera ventilé en :

Apport indisponible, représentant la part fixe du capital, de 50Meur

Apport disponible sera constitué du solde

La réserve légale, soit 7,487Meur, sera affectée à la réserve indisponible



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.19
--------	-----------------	-----------

XIX. VENTILATION DU BILAN, SI CELUI-CI EST SUPERIEUR A 15 MILLIONS D'EUROS, EN EUROS ET EN DEVISES ETRANGERES

	Codes	Exercice
1. Total de l'actif		
a. En euros	51901	3.207.107
b. En monnaie étrangère (contre-valeur en euros)	51902	29.658
2. Total du passif		
a. En euros	51.903	3.236.522
b. En monnaie étrangère (contre-valeur en euros)	51.904	243



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.20
--------	-----------------	-----------

XX. OPERATIONS FIDUCIAIRES VISEES A L'ARTICLE 27TER, §1ER, ALINEA 3

Postes concernés de l'actif et du passif

Exercice
Néant



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.21.2
--------	-----------------	-------------

XXI. ETAT DES DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS

B. GAGES SUR FONDS DE COMMERCE (montant de l'inscription)

1. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'établissement

a. Postes du passif

.....

.....

.....

b. Postes du hors bilan

.....

.....

.....

.....

2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

[illegible][illegible]



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.21.3
--------	-----------------	-------------

XXI. ETAT DES DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS

C. GAGES SUR D'AUTRES ACTIFS (valeur comptable des actifs gagé)

1. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'établissement

a. Postes du passif

.....

b. Postes du hors bilan

Titres nantis auprès de contreparties

.....

2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

.....

Exercice
0
0
0
32.814
0
0
0
0
0
0
0



T.V.A.	BE 0402.487.939	C-ét 6.21.4
--------	-----------------	-------------

XXI. ETAT DES DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS

D. SURETES CONSTITUEES SUR ACTIFS FUTURS (montant des actifs en cause)

1. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'établissement

a. Postes du passif

.....

b. Postes du hors bilan

.....

2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'établissement sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

.....

Exercice
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0

XXII. ETAT DES PASSIFS EVENTUELS ET ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU A UN RISQUE DE CREDIT (poste I et II du hors bilan)
(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Total des passifs éventuels pour compte d'entreprises liées	52201	0	0
2. Total des passifs éventuels pour d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	52202	0	0
3. Total des engagements envers des entreprises liées, pouvant donner lieu à un risque de crédit	52203	0	0
4. Total des engagements envers d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation, pouvant donner lieu à un risque de crédit	52.204	0	0

XXIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESULTATS D'EXPLOITATION (poste I à XV du compte de résultats)

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. Ventilation des résultats d'exploitation selon leur origine			
a. Intérêts et produits assimilés	(40100)	56.753	54.260
* Sièges belges	52.301	56.753	54.260
* Sièges étrangers	52.302	0	0
b. Revenus de titres à revenu variable : d'actions, parts de sociétés et autres titres à revenu variable	(40310)	5.041	3.064
* Sièges belges	52.303	5.041	3.064
* Sièges étrangers	52.304	0	0
c. Revenus de titres à revenu variable : de participations dans des entreprises liées	(40320)	1.850	800
* Sièges belges	52.305	1.850	800
* Sièges étrangers	52.306	0	0
d. Revenus de titres à revenu variable : de participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	(40330)	0	0
* Sièges belges	52.307	0	0
* Sièges étrangers	52.308	0	0
e. Revenus de titres à revenu variable : d'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	(40340)	4.156	3.877
* Sièges belges	52.309	4.156	3.877
* Sièges étrangers	52.310	0	0
f. Commissions perçues	(40400)	4.282	3.975
* Sièges belges	52.311	4.282	3.975
* Sièges étrangers	52.312	0	0
g. Bénéfice provenant d'opérations financières	(40600)	16.261	4.205
* Sièges belges	52.313	16.261	4.205
* Sièges étrangers	52.314	0	0
h. Autres produits d'exploitation	(41400)	2.207	2.115
* Sièges belges	52.315	2.207	2.115
* Sièges étrangers	52.316	0	0
2. Travailleurs inscrits au registre du personnel			
a. Nombre total à la date de clôture	52.317	212	208
b. Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps pleins	52.318	212	208
* Personnel de direction	52.319	22	22
* Employés	52.320	176	174
* Ouvriers	52.321	0	1
* Autres	52.322	14	11
c. Nombre d'heures effectivement prestées	52.323	312.012	313.955
3. Frais de personnel			
a. Rémunérations et avantages sociaux directs	52.324	13.299	12.354
b. Cotisations patronales d'assurances sociales	52.325	3.513	3.236
c. Primes patronales pour assurances extra-légales	52.326	1.144	982
d. Autres frais de personnel	52.327	558	1.240
e. Pensions de retraite et de survie	52.328	0	0
4. Provisions pour pensions et obligations similaires			
a. dotations (+)	52.329	0	0
b. utilisations et reprises (-)	52.330	0	0

XXIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESULTATS D'EXPLOITATION (poste I à XV du compte de résultats)

(en milliers d'euros)

5. Ventilation des autres produits d'exploitation si ce poste représente un montant important

Frais de port récupérés
Revenus locations diverses
Prestations services récupérés
Récupération frais généraux
Autres

6. Autres charges d'exploitation

a. Impôts et taxes relatifs à l'exploitation
b. Autres
c. Ventilation des autres charges d'exploitation si ce poste représente un montant important

7. Résultats d'exploitation relatifs aux entreprises liées

8. Charges d'exploitation relatives aux entreprises liées

Codes	Exercice	Exercice précédent
	0	
	305	298
	419	396
	808	810
	220	205
	455	407
52.331	316	289
52.332	68	76
52.333	1.686	1.593
52.334	0	0

XXIV. RELEVÉ RELATIF AUX OPÉRATIONS DE HORS BILAN À TERME SUR VALEURS MOBILIÈRES, SUR DEVISES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS, QUI NE SONT PAS CONSTITUTIVES D'ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT AU SENS DU POSTE II DU HORS BILAN

A. TYPES D'OPÉRATIONS (montant à la date de clôture des comptes)

1. Opérations sur valeurs mobilières

a. Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et de titres négociables

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

2. Opérations sur devises (montants à livrer)

a. Opérations de change à terme

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

b. Swaps de devises et de taux d'intérêts

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

c. Futures sur devises

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

d. Options sur devises

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

e. Opérations à terme de cours de change

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

3. Opérations sur d'autres instruments financiers

Opérations à terme de taux d'intérêt (montant nominal/notionnel de référence)

a. Contrats de swaps de taux d'intérêts

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

b. Opérations de futures sur taux d'intérêt

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

c. Contrats de taux d'intérêts à terme

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

d. Options sur taux d'intérêt

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

Autres achats et ventes à terme (prix d'achat/de vente convenu entreparties)

e. Autres opérations de change

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

f. Autres opérations de futures

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

g. Autres achats et ventes à terme

* Dont : opérations qui ne constituent pas des opérations de couverture affectée

Codes	Exercice
52.401	3.750
52.402	3.750
52.403	0
52.404	0
52.405	0
52.406	0
52.407	0
52.408	0
52.409	0
52.410	0
52.411	0
52.412	0
52413	102.000
52414	42.000
52415	40.000
52416	0
52417	0
52418	0
52419	0
52420	0
52421	0
52422	0
52423	0
52424	0
52425	0
52426	0

B. IMPACT QUANTIFIE SUR LES RESULTATS D'UNE DEROGATION A LA REGLE D'EVALUATION PREVUE A L'ARTICLE 36BIS, §2, QUANT AUX OPERATIONS A TERME DE TAUX D'INTERETS

1. Opérations à terme de taux d'intérêts dans le cadre de la gestion de trésorerie
 - a. Montant nominal/notionnel de référence à la date de clôture des comptes
 - b. Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable
2. Opérations à terme de taux d'intérêts dans le cadre de la gestion ALM
 - a. Montant nominal/notionnel de référence à la date de clôture des comptes
 - b. Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable
3. Opérations à terme de taux d'intérêt sans effet de réduction du risque (LOCOM)
 - a. Montant nominal/notionnel de référence à la date de clôture des comptes
 - b. Différence entre la valeur de marché et la valeur comptable

Codes	Exercice
52.427	0
52.428	0
52.429	60.000
52.430	5.356
52.431	0
52.432	0

La Banque réalise également, dans le cadre de la macro-couverture de son risque de taux d'intérêt et de la réduction de son mismatch ALM, des opérations de swaps de taux d'intérêts.

Nous avons utilisé, en accord avec notre Commissaire agréé, le principe du « carve-out » admis par l'UE dans l'IAS 39 en vue de solliciter à cet effet des dérogations à l'article 36 bis de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 auprès de la BNB.

La dérogation actuelle permet, moyennant le respect de diverses conditions, d'enregistrer les bénéfices et pertes sur ces swaps au compte de résultat de manière symétrique à l'imputation des produits ou charges de l'élément couvert. Les conditions de dérogation en ligne avec l'art 1 de l'AR modifiant l'AR 1992 (autorisation de la BNB, couverture du risque d'intérêt, organisation interne, couverture hautement probable et efficace) sont respectées

CPH Banque a reçu en date du 28 juin 2022 l'obtention de la dérogation sur base des nouvelles conditions énoncées par l'arrêté comptable modifié.

Ces swaps (IRS) sont conclus dans une optique de couverture de taux d'intérêt d'un certain nombre de lignes de crédit Logement (macro-couverture) sélectionnées par application du principe du « carve out ».

L'efficacité de la couverture est vérifiée en comparant :

- D'une part, la différence de NPV ("Net Present Value") du portefeuille crédits avec la courbe de taux actuelle et avec la courbe de taux avec un choc de +1%.
Il est tenu compte d'un taux de CPR ("Constant Prepayment Rate") adéquat par portefeuille ;
- D'autre part, la différence de NPV ("Net Present Value") des IRS avec la courbe de taux actuelle et avec la courbe de taux avec un choc de +1% ;
- Le rapport entre ces deux éléments (taux d'efficacité) doit se situer dans une fourchette de 80 à 125 %.

Le suivi de l'efficacité de la couverture de ces IRS se fait trimestriellement dans le cadre du rapport au Comité de direction et au Conseil d'administration.

Six IRS ont une valeur comptable supérieure à la juste valeur.

La direction estime que la valeur comptable nette ne doit pas être réduite et qu'aucun élément ne permet de supposer que la valeur comptable nette ne pourra pas être réalisée.

1. Opérations de couverture qualifiées de micro-couverture (article 36 bis §1)

1.1. Couverture de juste valeur Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable bilantaire (B)	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

1.2. Couverture de flux de trésorerie Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

2. Opérations de couverture qualifiées de macro-couverture (article 36 bis §1erbis, al. 1, 1°)

2.1. Couverture de juste valeur

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable bilantaire (B)	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS	60.000		5.356	-76	52	128	5.280
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

2.2. Couverture de flux de trésorerie Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

Montant d'inefficacité non reconnue en résultats au terme de la période

Commentaire/narrative : méthode de calcul de l'inefficacité cfr annexe 5.24.2

3. Résultats de couverture sur opérations déqualifiées différés en compte d'attente et restant à amortir - Ventilation par durée résiduelle

Périmètre : opérations visées au §4, 3° et 4°

3.1. Opérations visées au §4,3° - Instruments qui restent dans le patrimoine de l'établissement Néant

		<= 3 mois	>3 mois<=1an	>1an <=5 ans	>= 5ans	Total
Compte d'attente actif	Micro					
	Macro					
Compte d'attente passif	Micro					
	Macro					

3.2. Opérations visées au §4, 4° - Instruments qui ont quitté le patrimoine de l'établissement Néant

		<= 3 mois	>3 mois<=1an	>1an <=5 ans	>= 5ans	Total
Compte d'attente actif	Micro					
	Macro					
Compte d'attente passif	Micro					
	Macro					

4. Opérations de gestion de taux sans prise de risque supplémentaire avec véhicule de titrisation consolidé par l'établissement de crédit (article 36bis, §1erbis, al. 2)

Néant

Instruments financiers	Montants notionnels		Valeur de marché (A)	Valeur comptable	Dont proratas d'intérêts		(A-B) (**)
	A livrer	A recevoir			Actif	Passif	
IRS							
Forward swaps							
Swaptions							
Options de taux							
Autres							

XXV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	Codes	Exercice
1. Plus-values réalisées sur la cession d'actifs immobilisés à des entreprises liées	52.501	0
2. Moins-values réalisées sur cessions d'actifs immobilisés à des entreprises liées	52.502	0
3. Ventilation des autres produits exceptionnels si ce poste présente un montant important		
Décompte Atradius		126
LTI 2022		85
Taxes récupérées		278
Dividendes prescrits		34
Récupération frais		34
Autres		15
4. Ventilation des autres charges exceptionnelles si ce poste présente un montant important		
LTI 2023		5.049
Intérêts à restituer à la Sowalfin		11
Indemnités convention		73
Autres		18

XXVI. IMPOTS SUR LE RESULTAT

	Codes	Exercice
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	52601	9.171
a. Impôts et précomptes dûs ou versés	52602	9.981
b. Excédents de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	52603	-810
c. Suppléments d'impôts estimés	52604	0
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	52605	-14
a. Suppléments d'impôts dûs ou versés	52606	0
b. Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	52607	0
c. Reprise d'impôts estimés	52608	14
3. Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôt, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non admises y compris RDV, hors impôts et taxes		33.882
Autres éléments non imposables		-41
Provisions imposables		-8.936
Dividende Coopérateur exonéré		-1.742
RDT		-2.110
4. Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice		

	Codes	Exercice
5. Source de latences fiscales		
a. Latences actives	52608	0
* Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	52609	0
* Autres latences actives		
b. Latences passives	52610	0
* Ventilation des latences passives		

XXVII. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

(en milliers d'euros)

1. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :

a. A l'entreprise (déductibles)

b. Par l'entreprise

2. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :

a. Précompte professionnel

b. Précompte mobilier

Codes	exercice	exercice précédent
52701	40	38
52702	719	350
52703	4.096	3.564
52704	1.013	917

XXVIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

A. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Engagements importants d'acquisition d'immobilisations
Néant

2. Engagements importants de cession d'immobilisations
Néant

3. Litiges importants et autres engagements importants :
.....
Pas de litiges
Unité TVA 0889.596.205
.....

4. Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge
Les modalités de notre plan de pension est un régime à cotisations définies avec des primes mensuelles récurrentes par opposition au "régime à prestations définies" ou autrement appelé plan de pension "but à atteindre"
.....

5. Pensions dont le service incombe à l'établissement lui-même : montant estimé des engagements résultant pour l'établissement de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation
.....
.....

6. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatives et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'établissement ; le échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'établissement doivent également être mentionnées :

Néant

Codes	exercice
	0
	0
	0

Codes	exercice
52801	0

B. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Mention de telles transactions si elles sont significatives, y compris le montant de ces transactions, la nature des rapports avec la partie liées, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la situation de l'établissement

.....

Codes	Exercice
	Néant
	0
	0

C. NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DU BILAN QUI NE SONT PAS PRIS EN COMPTE DANS LE COMPTE DE RESULTATS OU DANS LE BILAN

.....
 Pas d'événements postérieurs à la date de clôture

Exercice
Néant
0
0

XXIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ETABLISSEMENT SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

1. Créances sur les personnes précitées

a. Conditions principales des créances

.....

Les taux sont des taux fixes déterminés sur base du type de prêt accordé.

b. montants éventuellement remboursés ou auxquels il a été renoncé

Six crédits ont été remboursés durant l'exercice 2016.

2. Garanties constituées en leur faveur

a. Conditions principales des garanties constituées

.....

.....

3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

a. Conditions principales des autres engagements

.....

.....

4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

a. Aux administrateurs et gérants

b. Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
52901A	3.833
52901B	
52902	0
52903	0
52904	734
52905	0

B.LE OU LES COMMISSAIRES(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

1. Emoluments du (des) commissaire(s)

2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

a. Autres missions d'attestation

b. Missions de conseils fiscaux

c. Autres missions extérieurs à la mission révisoriale

3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaires(s) est lié (sont liés)

a. Autres missions d'attestation

b. Missions de conseils fiscaux

c. Autres missions extérieurs à la mission révisoriale

Codes	Exercice
52906	113
52907	10
52908	0
52909	0
52910	0
52911	0
52912	0

4. Mentions en application de l'article 3 :64, § 2 et § 4, du Code des sociétés et des associations

Néant

.....



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.30

XXX. POSITIONS PORTANT SUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

1. Instruments financiers à recevoir par l'établissement pour le compte de clients
2. Instruments financiers à livrer par l'établissement à des clients
3. Instruments financiers de clients reçus en dépôt par l'établissement
4. Instruments financiers de clients donnés en dépôt par l'établissement
5. Instruments financiers de clients reçus en garantie par l'établissement
6. Instruments financiers de clients donnés en garantie par l'établissement

Codes	Exercice
53001	
	0
53002	
	0
53003	
	0
53004	
53005	0
53006	0

XXXI. INFORMATION PAYS PAR PAYS
(en milliers d'euros)

Information à compléter pour les établissements visés à l'article 4, paragraphe 1er, 3 du Règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le Règlement (UE) n° 648/2012 sauf ceux qui publient des comptes consolidés conformément à l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit, des entreprises d'investissement et des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif.

DENOMINATION de la succursale, filiale ou filiale commune NATURE des activités PAYS	EXERCICE				
	Nbre de salariés en équivalents temps plein	Chiffre d'affaires (= intérêts et produits assimilés + revenus de titres à revenu variable + commissions perçues + bénéfices provenant d'opérations financières)	bénéfice (perte) avant impôt	Impôts sur le résultat	Subventions publiques reçues
Néant					

XXXII. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)

Pour chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Nature (Spéculation / couverture)	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	juste valeur	Valeur comptable	juste valeur
Interest rate swaps	Risque de taux d'intérêt	Couverture	60.000	-76	5.356	-128	-1.623

immobilisations financières comptabilisées à un montant supérieur à la juste valeur

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....
.....
.....

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

.....
.....
.....

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

.....
.....
.....

Valeur comptable	juste valeur

**XXXIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES
AU SENS DE L'ARTICLE 12 DU CODE DES SOCIETES**

(en milliers d'euros)

Néant

1. Immobilisations financières

- a. Participations
- b. Créances subordonnées
- c. Autres créances

2. Autres créances

- a. A plus d'un an
- b. A un an au plus

3. Dettes

- a. A plus d'un an
- b. A un an au plus

4. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises

- a. pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- b. pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'établissement

5. Autres engagements financiers significatifs

Codes	Exercice
53101	
53102	
53103	
53104	
53105	
53106	
53107	
53108	
53109	
53110	
53111	
53112	
53113	
53114	



T.V.A. BE 0402.487.939

C-ét 6.32.1

XXXII. DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR TOUS LES ETABLISSEMENTS

L'établissement établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *

~~L'établissement n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'il en est exempté pour la (les) raison(s) suivante(s) *~~

L'établissement ne contrôle pas, seul ou conjointement, une ou plusieurs filiales de droit belge ou de droit étranger *

L'établissement est lui-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions exemption prévues à l'article 4 de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 :

.....
.....
.....

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

.....
.....
.....

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT S'IL EST UNE FILIALE OU UNE FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) les comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation ** :

.....
.....
.....

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile

** Si les comptes de l'établissement sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprise dont l'établissement fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

XXXII. DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

Néant

C. RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ÉTABLISSEMENT EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS) : MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 :64, § 2 ET § 4, DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

.....
.....
.....

D. RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ÉTABLISSEMENT EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS) : MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 :65, § 4 ET 5, DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

1. Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

- a. Autres missions d'attestation
- b. Missions de conseils fiscaux
- c. Autres missions extérieurs à la mission révisorale

3. Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

4. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

- a. Autres missions d'attestation
- b. Missions de conseils fiscaux
- c. Autres missions extérieurs à la mission révisorale

Codes	Exercice
53201	0
53202	0
53203	0
53204	0
53205	0
53206	0
53207	0
53208	0